

Prolongation/Actes de vandalisme dans les cimetières de Port-Gentil

Le phénomène prend de l'ampleur



Cette pierre tombale a été enlevée par des vandales, la veille de la Toussaint.



D'autres l'ont été avant, comme ici.

Photo : Koumou

Photo : Koumou

SYM
Port-Gentil/Gabon

Le phénomène a été maintes fois dénoncé à travers nos colonnes, en vain. Vendredi dernier, l'équipe de désherbage payée par l'Hôtel de Ville de la capitale économique du Gabon a encore fait la découverte d'un cercueil complètement vidé de son contenu. Face à l'immobilisme de l'administration compétente en la matière, les parents des défunts n'ont que leurs yeux pour pleurer.

HIER, les Gabonais ont commémoré la traditionnelle fête annuelle de la Toussaint. Si une partie a fait le choix d'aller à l'église pour une prière en hommage aux saints, d'autres ont investi les lieux d'inhumation publics et privés, pour "communier" avec les proches passés de l'autre côté du voile. Mais ce moment de recueillement nous donne l'occasion, une fois de plus, d'évoquer un phénomène qui prend de l'ampleur dans la cité pétrolière du Gabon: la profanation des tombes. Le problème a été maintes fois dénoncé à travers nos colonnes, en vain. Les vandales continuent donc inlassablement leur basse besogne. Port-Gentil compte, en tout, cinq cimetières municipaux. Si l'ensemble des ces lieux est en proie au phénomène, le plus visité par les vandales est celui situé derrière l'agence locale de Gabon Télécom. Peut-être parce qu'il est le mieux entretenu de la ville de sable., le nettoyage y étant régulièrement effectué par des ouvriers rémunérés par l'Hôtel de Ville. **INDICES FRAIS.** Malheu-



A Port-Gentil, les cimetières municipaux ne sont pas sécurisés.

Photo : Koumou

reusement, cet état de propreté ne semble guère décourager les délinquants qui attendent, selon toute vraisemblance, la tombée de la nuit pour opérer sans être inquiétés. A leur arrivée sur le site, hier, de nombreux parents ont constaté que des tombes de leurs proches ont été victimes d'agressions. Les indices trouvés au sol montraient que les vandales étaient certainement passés la veille de la fête de la Toussaint, emportant couronnes, croix et ossements humains. La semaine dernière, l'équipe de désherbage commise par les autorités municipales a fait une découverte quasiment similaire, avec des sépultures profanées. En effet, en arrivant dans la matinée de vendredi, les ouvriers composant cette équipe ont trouvé un cercueil en aluminium complètement vidé de son contenu, à quelques mètres de la



C'est ici que le contenu d'une tombe a été vidé par les profanateurs.

Photo : Koumou

tombe où il avait été enfoui plusieurs jours plus tôt. Les proches du défunt, venus constater les dégâts, ont fondu en larmes. Ce phénomène récurrent de profanation des tombes

soulève, de manière générale, la question de la sécurisation des lieux d'inhumation. Spécifiquement à Port-Gentil, l'Hôtel de Ville semblant la reléguer au second plan, au

point de ne pas songer à recruter des gardiens qui dissuaderaient les auteurs de tels actes. Les parents des disparus ainsi dérangés ne comprennent pas que les auto-

rités municipales continuent de rester inactives face à une préoccupation pourtant sans cesse portée à leur attention.

Si le permis d'inhumer n'est pas payant, la municipalité exige toutefois, pour l'obtention d'une place dans l'un des cimetières, le paiement d'une somme minimum de 150 000 francs, selon que l'on soit à Ntchengué ou au centre-ville (derrière Gabon Télécom).

ACTIONS SYNERGIQUES.

Les personnes dont les parents sont enterrés dans l'un des cimetières municipaux de Port-Gentil estiment qu'une partie de ces frais pourrait permettre justement de recruter des gardiens. «Les autorités municipales devraient se pencher sur cette suggestion car, s'il est douloureux de perdre un parent, il est tout autant insupportable de rechercher les restes d'un proche parce que sa tombe a été profanée», disent-elles. Non sans évoquer, à terme, la possibilité d'ester en justice.

Du côté de la municipalité, c'est en vain que nous avons tenté de joindre l'édile de la cité pétrolière pour savoir ce qu'il entend faire face à ce problème. Mais une source proche de l'institution a souligné que le sujet a régulièrement été porté à l'attention du bureau du conseil municipal. Sinon de l'ensemble des conseillers. Pour quelle suite? Nul ne le sait.

Dans tous les cas, seule une enquête des autorités judiciaires pourrait aider à mettre la main sur des personnes qui se rendent responsables de tels actes de profanation. Pour cela, des actions synergiques impliquant la municipalité, le parquet, les officiers de police judiciaire et la population sont nécessaires.